

Entité	Participant-e		Présent-e	Excusé-e/ Absent-e
SMARL, Syndicat mixte pour l'aménagement et la renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux	Dietmann	Daniel		X
	Waechter	Antoine		X
Commune de Pfetterhouse	Frisch	Jean-Rodolphe, Vice-président CIS		X
	Heyer	Morand		X
Commune de Réchésy	Ecoffey	Hubert	X	
Société civile				
WWF Suisse	Chollet	Clarence		X
Greenpeace Suisse	Wüthrich	Matthias		X
	Zenger	Yves		X
Pro Natura Jura	Egger	Jean-Pierre		X
	Merguin Rossé	Lucienne		X
Unia Le Syndicat	Moeschler	Emilie		X
	Hamel	Arthur		X
Demeter Schweiz	Küffer Heer	Susanne		X
Collectif Bonfol franco-suisse	Fousseret	Alain		X
	Walther	Jean-Louis		X
	Forter	Martin		X
Commission de protection des Eaux de Franche-Comté	Lassus	Michel, Vice-président CIS	X	
Communauté de communes du Sud Territoire	CCST	Le Roy	X	
Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ)	Gerber	Jean-Frédéric		X
equiterre	Chevalley	Isabelle		X
Alsace Nature Haut-Rhin	Bernhard	Pierre		X
	Pluskota	Jean	X	
Invitée				
RCJU – Office de l'environnement	Mocellin	Sophie	X	

Introduction

R. Longet ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il remercie la Chambre de commerce et d'industrie du Jura pour son hospitalité.

R. Longet fait part des excuses de J.-P. Meusy, retenu par un petit accident, ainsi que de celles de I. Chevalley, absente en raison de maladie. Il souhaite un prompt rétablissement à ces deux personnes.

R. Longet souhaite la bienvenue à Mme Sophie Mocellin. En fin d'études de droit à l'Université de Strasbourg, Mme Mocellin fait actuellement un stage juridique à l'Office de l'environnement du Jura.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans commentaire.

2. Procès-verbal de la séance du 8 mars 2013

Le procès-verbal de la séance du 8 mars 2013 est accepté sans commentaire.

3. Etat d'avancement du projet

En préambule, R. Luttenbacher informe l'assemblée que bci Betriebs-AG a reçu la demande de la CIS relative à l'enveloppe budgétaire 2013. bci Betriebs-AG accepte le montant demandé de CHF 58'000 pour l'année 2013.

Par la suite, il présente l'état d'avancement du projet d'assainissement (voir présentation sur www.cis-bonfol.ch). Entre autres, il informe du basculement d'une des deux pelles télécommandées dans la fouille,

mais qui n'a pas eu de conséquences graves ; la pelle a pu être relevée en une journée avec l'aide du fournisseur et n'avait subi que des dégâts mineurs de sorte qu'elle était opérationnelle dès le lendemain Le rythme d'excavation de 800 t par semaine en moyenne a pu être respecté.

R. Longet remercie R. Luttenbacher. En référence au planning du déplacement de la halle d'excavation, il rappelle la date de la prochaine séance (13.09.13) qui se tiendrait quelques jours après le déplacement de la halle. R. Longet rappelle le souhait de certains membres d'assister au déplacement. Pour ce faire, il trouve judicieux que les membres intéressés contactent individuellement bci Betriebs-AG.

B. Scharvogel rappelle que bci ne souhaite pas donner un caractère spectaculaire à ce déplacement. Ce sera une phase importante du projet et les visites du site seront limitées au maximum. En revanche, il propose d'organiser la séance du 13 septembre à Bonfol et de prévoir une visite du site pour les membres de la CIS. R. Longet prend note de cette proposition. Il relève que les membres de la CIS sont les premiers à comprendre que les travaux doivent se dérouler dans le respect des mesures de sécurité.

B. Scharvogel présente ensuite de manière détaillée les étapes techniques du déplacement. Il profite de l'occasion pour informer que la prochaine édition de la « Newsletter » paraîtra ces prochains jours. Le lien internet sera transmis aux membres de la CIS par le secrétariat.

R. Longet remercie B. Scharvogel. Il demande s'il existe une expérience de ce type de déplacement de structure dans le monde. B. Scharvogel répond qu'il existe de nombreuses expériences de déplacement de bâtiments. Le déplacement de la halle d'excavation à Bonfol ne constitue cependant pas seulement un défi au niveau des travaux du génie civil, mais surtout aussi au niveau de la coordination des travaux entre les différentes entreprises et corps de métier concernés.

M. Lassus souhaite savoir ce que deviendront les eaux usées du nettoyage des différents équipements (broyeur, wagonnets, etc.) prévu avant le déplacement de la halle. Où se fera le nettoyage dans la mesure où les systèmes de récupération des eaux ne seront plus en place ?

B. Scharvogel répond que le nettoyage du broyeur se fera comme habituellement avant les travaux de maintenance dans la halle d'excavation puis dans la halle des sols. Il n'est pas prévu de nettoyer les wagonnets mais de les recouvrir de manière hermétique. R. Luttenbacher ajoute que les travaux de nettoyage se feront avant l'ouverture de la halle. Le système de récupération et de traitement des eaux contaminées restera toujours en fonction.

L. Le Roy demande si bci peut être sûre aujourd'hui que les déchets de la première partie de la décharge sont entièrement excavés et ne dépassent pas la limite de la décharge.

R. Luttenbacher indique que suite aux forages de reconnaissance effectués avant la mise en place des pieux de fondation de la halle puis lors de la réalisation des pieux elle-même durant laquelle il n'a pas été rencontré de déchets, on peut être sûr qu'il n'y a plus de déchets au-delà des pieux de fondation de la halle.

4. Suivi environnemental et social

D. Kurc présente les aspects liés au suivi environnemental. Il informe en particulier de la mise en place d'un numéro de téléphone dédié qui sert de « hotline » pour les riverains en cas de constat d'odeur durant la période du déplacement.

M. Lassus souhaite savoir s'il y a déjà eu des retours sur ce numéro. D. Kurc répond que non.

En référence à la soirée de formation "réseau de nez" du 25 juin 2013, L. Le Roy demande si bci a pris des échantillons d'air avec l'odeur typique de la DIB. D. Kurc répond que des échantillons ont été prélevés dans la halle des sols. Ces échantillons contenaient des concentrations faibles qui ne représentent aucun risque pour la santé, mais qui sont suffisantes pour reconnaître l'odeur.

R. Luttenbacher présente les folios liés aux aspects du suivi social.

Se référant au contenu des analyses d'hygiène et de santé du travail, R. Longet demande s'il n'y a rien de particulier à signaler.

R. Luttenbacher répond qu'il n'y a en effet rien à signaler à ce niveau. Les travailleurs sont soumis à des examens tous les 2 mois depuis le début du projet. Le médecin du travail compile les résultats dans des fichiers informatiques desquels peuvent être tirées des courbes permettant un suivi par travailleur. En cas d'anomalie d'un paramètre, la démarche prévoit que le médecin du travail rencontre la personne concernée pour en trouver l'origine. R. Luttenbacher relate à titre d'exemple le cas d'une personne dont les résultats avaient montré une petite variation d'un des paramètres suivis. L'entretien avec le médecin a permis de

révéler que la combinaison de ce collaborateur s'était déchirée lors d'un travail en zone noire. Cette épisode montre que les combinaisons de protection sont utiles et que le suivi hygiène et santé est efficace.

R. Longet constate que les résultats présentés actuellement sont plutôt plats. R. Luttenbacher indique qu'il existe des variations saisonnières. En été, les températures peuvent dépasser 40°C dans les halles. Dans ces conditions, les travailleurs étant dans des combinaisons plastifiées étanches, ils transpirent plus, ce qui peut provoquer des variations de certains paramètres. C'est le médecin de travail qui évalue la situation au cas par cas et, cas échéant, peut expliquer si une variation est liée aux conditions de température ou est due à une autre raison.

A la question de M. Lassus si les examens se font au niveau des analyses d'urine et de sang, R. Luttenbacher répond que oui.

5. Divers, prochaines séances

Divers

B. Scharvogel informe du calendrier prévu au niveau de la communication. La prochaine « Newsletter » paraîtra le 11 juillet 2013. Actuellement, l'intérêt des médias est grand en ce qui concerne le déplacement de la halle, mais aussi en ce qui concerne le réseau de nez. M. Scharvogel mentionne encore les projets de l'Association Escale Bonfol qui sont en train de prendre forme.

Prochaine séance

La prochaine séance est agendée le vendredi 13 septembre 2013. R. Longet propose un début à 10h00 avec la visite sur le site de la DIB comme discuté préalablement. Il évoque et rappelle la possibilité de faire le trajet en train jusque sur le site. Si faisable, cela pourrait être une idée intéressante.

M. Lassus évoque la possibilité d'organiser une nouvelle visite de l'entreprise HIM pour ceux qui n'ont pas pu participer à la visite qui a eu lieu en mai 2011. R. Longet répond que l'on pourrait en effet refaire cette visite. Il rappelle cependant qu'il ne s'agit pas d'une visite touristique et que l'organisation, aussi du côté de l'entreprise HIM, est conséquente. En mai 2011, il n'y avait même pas une dizaine de personnes membres de la CIS qui y ont participé. Si vraiment il y avait un intérêt majeur, les personnes intéressées sont priées de se manifester auprès du secrétariat de la CIS. Le sujet pourrait ensuite être repris pour voir si la CIS peut organiser un tel déplacement qui durerait une journée entière.

R. Longet fait ensuite part des éléments ci-après :

- Les membres de la CIS ont pris congé lors de la dernière séance de M. P. Fedele, représentant d'UNIA Le Syndicat. Cette organisation a dès lors désigné Mme Emilie Moeschler comme sa nouvelle représentante.
- Participation du Prof. M. Oehme à une prochaine séance de la CIS : R. Longet informe de son contact avec le Prof. Oehme. En prévision d'une participation de ce dernier à une prochaine séance de la CIS, et étant donnée qu'en 2013, il ne sera pas disponible aux dates de séances agendées, R. Longet lui communiquera les dates 2014 dès qu'elles seront arrêtées.

L. Le Roy souhaite connaître le rôle de M. Oehme. R. Longet rappelle l'interview dans le film de la CIS « C'est arrivé près de chez nous » avec le juge Broglin. Dans le protocole d'accord qui a suivi les négociations entre bci et Greenpeace, le souhait apparaissait que le Prof. Oehme introduise sa méthode à laquelle les échantillons devraient être soumis. R. Luttenbacher précise que M. Oehme est un spécialiste en analytique des eaux et de l'air. Il est en outre spécialisé en assurance qualité et constitue le garant que les méthodes analytiques utilisées par bci et ses mandataires respectent les normes de qualité. Sur la base de la Convention de 2008, bci mandate ainsi un laboratoire pour faire des analyses d'eau par screenings et c'est au Prof. Oehme que revient l'expertise et la validation de ces résultats. S'agissant de la méthode de screenings des sol en cours de développement, le laboratoire proposera une méthode qui devra, là aussi, être validée par le Prof. Oehme. R. Longet rappelle que la CIS a déjà parlé du Prof. Oehme à plusieurs reprises et ce serait important de le voir une fois.

- Association Escale Bonfol : R. Longet rappelle la réponse de cette Association à l'invitation de la CIS à participer à une prochaine réunion, à savoir que ses représentants viendront une fois que les projets seraient validés. Si dès lors les représentants d'Escale Bonfol souhaitaient venir à une prochaine séance, ils seraient les bienvenus. J. Moser indique qu'Escale Bonfol s'est réunie le 2 juillet et propose de participer à la séance de la CIS du mois de novembre.

R. Longet suggère que K. Gschwind prenne contact avec Mme Melinda Ritter, cheffe de projet d'Escale Bonfol, pour sa participation à la séance du 22 novembre. Dans l'intervalle, J. Moser informera déjà Mme Ritter que la séance aura lieu à Réchésy.

La parole n'étant plus souhaitée, R. Longet clôt la séance en rappelant que la prochaine réunion prévoit la visite de la halle déplacée et en constatant que l'aventure de l'assainissement de la DIB restera dans les annales de la région. Il rappelle que les commentaires des différentes entités filmés à l'issue des séances sont consultables sur le site internet de la CIS et réitère ses remerciements à la Chambre de commerce et d'industrie pour l'accueil. Il souhaite à toutes et à tous un bel été.

Fin de la séance: 11h20

Pour le procès-verbal:
Kathrin Gschwind